

LA CASELLE ENCHÊNÉE



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE
DE
L'ENVIRONNEMENT DU PAYS
DE
LALBENQUE



ELECTIONS MUNICIPALES : STABILITE OU IMMOBILISME ?

Les élections municipales sont derrière nous depuis déjà bientôt un mois et il peut paraître bien tardif de reparler de cette consultation électorale. Mais la parution bimestrielle de la **CASELLE ENCHÊNÉE** nous a empêchés de réagir à chaud sur les résultats des municipales et notamment sur ceux de la commune de Lalbenque, chef-lieu de notre canton. Qu'on nous pardonne donc cette analyse qui arrive, j'en conviens, avec un arrière goût de réchauffé.

L'**ASEL** n'est qu'une association environnementale et, pour cette raison, elle s'est abstenue durant la campagne électorale de prendre position pour l'une ou l'autre des deux listes en compétition ou, encore moins, pour l'un ou l'autre des 30 candidats. L'**ASEL** n'a pas vocation à faire de la politique au sens classique du terme mais elle s'accorde le droit de jeter un regard critique et étonné sur ce qui s'est passé le 9 mars dans les urnes lalbenquoises où l'on a élu, dès le premier tour, la liste complète des 15 candidats présentés par le maire sortant.

Après deux mandats de gestion municipale sans aucune opposition au sein de l'assemblée municipale, on pouvait s'attendre à un vote des électeurs désireux de faire entrer un minimum d'opposition dans ce conseil monolithique. C'est du moins ce qui semblait ressortir des diverses conversations entendues pendant la campagne. Or, il n'en a rien été : pour la troisième fois consécutive, le village de Lalbenque va être géré sans aucune opposition jusqu'en 2014 ! Au-delà de toute prise de position partisane, cette situation est pour le moins étonnante et est loin de la conception qui est la nôtre d'un bon fonctionnement démocratique. Imagine-t-on un parlement, au Palais Bourbon, où les 577 députés seraient tous de la même couleur politique ? Ou des conseils régionaux ou départementaux sans groupe d'opposition ?

Non ! Ce sera pourtant le cas de ce village de Lalbenque où, pendant 19 ans, le maire n'aura jamais eu à affronter le jeu normal de la démocratie avec des débats critiques, parfois houleux mais aussi des propositions constructives émanant de citoyens désireux d'apporter un minimum de sang neuf à la vie municipale.

On ne peut que regretter cette situation d'immobilisme local où l'absence d'élus d'opposition n'est pas le meilleur garant d'une réelle vie démocratique à l'échelon local. Car une démocratie sans contre-pouvoir n'est pas une vraie démocratie. Elle laisse la porte ouverte à une gestion personnelle avec, au fil des ans, de façon consciente ou inconsciente, le risque de ne pas tenir compte des avis différents, avec des conseillers trop souvent le doigt sur la couture du pantalon pour approuver sans discuter toute proposition émanant du maire du village.

Alors que faire ? Chercher des coupables ? Les seuls responsables de cette situation paradoxale sont les électeurs et non les divers candidats, élus ou non élus, qui ont tous joué le jeu normal lors d'une élection. Restons positifs ! Si les électeurs ont préféré l'immobilisme, le statu quo et l'absence d'un embryon de contre-pouvoir au sein de l'assemblée municipale, c'est aux associations locales qu'il revient de jouer ce rôle de contre-pouvoir avec regard critique mais constructif et des propositions concrètes, en lien avec les élus, pour faire bouger ce village. L'**ASEL** essaiera d'être fidèle à cet engagement sur le plan environnemental et invite les autres associations à faire de même dans les différents domaines qui sont les leurs. Ce n'est qu'à ce prix que notre village pourra conserver un tissu social riche d'une vie démocratique.

DP

CARTON VERT

CARTON ROUGE

Une fois n'est pas coutume : c'est à des agriculteurs que va être attribué cette fois-ci le traditionnel carton vert de la **CASELLE ENCHÊNÉE**. Le G.A.E.C des Auques, exploitation agricole de 182 hectares, sur la commune de Montdoumerc, a réalisé l'an dernier un gros investissement pour tenter d'apporter une solution intelligente au délicat problème de la gestion des lisiers provenant des déjections fécales et urinaires des troupeaux en élevage dans l'exploitation. Ces trois agriculteurs (les deux frères Barthes et un des enfants) ont installé dans leur ferme un séparateur de lisier qui, comme son nom l'indique, sépare le lisier en deux parties : d'un côté les matières organiques et de l'autre les effluents liquides.

Cette technologie coûteuse à installer permet d'obtenir deux types de lisier différents : 30 % de matières organiques qui sont en réalité du fumier classique que l'on peut ensuite facilement transformer en un excellent compost et 70 % de lisier liquide qui sert à nettoyer deux fois par jour l'endroit où vit le troupeau, par un système très étudié de chasse d'eau qui déverse 20 mètres cubes d'eau en une minute, pour être ensuite stocké dans une immense cuve.

Ce lisier liquide est beaucoup moins riche en azote (environ 4 fois moins) que le lisier intégral dont la dangerosité est bien connue à cause des excès de nitrates qui peuvent traverser les sols sans être absorbés par la plante et aller ensuite polluer les eaux en sous-sol. Avec ce type d'épandage, ce lisier peut être déversé sur les terres à différentes périodes de l'année, même sur des plantes en train de pousser et, de par sa moindre teneur en azote, il est totalement assimilé par la plante, avec des risques bien moindres de pollution des eaux souterraines...sans compter l'économie d'engrais classiques. Le lisier intégral dont la gestion pose d'énormes problèmes de stockage et d'épandage aux éleveurs peut ainsi être utilisé soit en fumier, soit en compost, soit en engrais liquides aux différentes périodes de l'année selon les besoins de la plante.

On ne peut que se réjouir d'une telle initiative qui, certes, est loin de tout résoudre mais qui permet une gestion novatrice et plus conforme aux exigences de protection de l'environnement. Ce séparateur de lisier est le seul à fonctionner dans le département . Souhaitons que d'autres agriculteurs puissent suivre cet exemple ! La profession agricole, souvent montrée du doigt pour être responsable de bien des pollutions, prouvera de la sorte à l'opinion publique qu'elle est consciente des efforts à faire et qu'elle est prête à s'engager dans ce grand chantier à mettre en œuvre, pour la protection de l'environnement.

Après le carton vert, le traditionnel carton rouge. Il sera décerné à une curieuse maison en construction actuellement , en bordure de la départementale D 55, sur la route qui mène de Lalbenque à Escamps, au lieu dit Longbos. Nous sommes à cet endroit à deux pas de la zone protégée Natura 2000 où s'étendent les plus belles pelouses sèches de la commune, avec cazelles et petits murets...et voilà que pousse sous les yeux effarés des passants ou automobilistes une construction qui ressemble plus à des bâtiments de la zone commerciale des abords de Cahors qu'à une maison d'habitation. On s'attend, une fois que seront finis les travaux, à y voir une enseigne commerciale pour indiquer que va s'ouvrir entre Lalbenque et Escamps une concession automobile ou un magasin discount ! Eh bien, non, ce sera bien une immense maison d'habitation cubique, à angles droits, aux murs tout blancs, avec toit plat et grandes baies vitrées. Désolé pour ceux qui espéraient venir y faire leurs courses au lieu d'aller à Cahors pour économiser un peu de carburant ! Le carton rouge est moins décerné au propriétaire de cette future maison qui a, somme toute, tout à fait le droit de vouloir réaliser la maison de ses rêves qu'aux services administratifs (la D.D.E.A) et surtout au maire de Lalbenque qui a, in fine, accordé le permis de construire à cet endroit une telle bâtisse qui dénote totalement dans ce paysage de causses. Outre le mitage qui a dénaturé de façon irrémédiable la campagne autour de Lalbenque, le premier magistrat, soucieux de faire de Lalbenque un village de plus en plus peuplé, ne demande aucun effort particulier aux futurs habitants pour que leur maison respecte un tant soit peu l'architecture locale. **LA CASELLE ENCHÊNÉE** va encore être taxée de mauvais esprit si elle insinue que, désormais, le maire sera peut-être plus draconien en matière d'autorisation de permis de construire puisque, de toute façon, brillamment élu pour un dernier mandat, il n'a plus à craindre dans l'isoloir les foudres de certains électeurs qui auraient pu se venger de leur imposer une architecture plus en harmonie avec notre pays.



DP

DP

Le hérisson: Cette petite bête qu'on écrase...

Pas de chance... Lorsqu'on le voit c'est souvent trop tard, il est à moitié éventré ou bien telle une crêpe au milieu de la route.

Cette boule de piquants (6000 en tous sens sur son dos) pacifique ne vivra que 3 ans en moyenne. Outre la sous alimentation en hiver et la chasse impitoyable que lui font ses prédateurs (le blaireau, le renard roux, la martre...), il devra affronter le problème de sa nourriture contaminée par les pesticides... jusqu'au fameux « **round up** » très toxique, que nombre de jardiniers utilisent encore.

Mais que mange-t-il ?

Que des choses qui nous dérangent ! Limaces, chenilles, araignées, jeunes rongeurs... mais aussi lombrics, champignons, fruits, petits lézards. **L'avoir dans son jardin est une chance !** Ce précieux compagnon parcourra toute la nuit votre pelouse ou votre potager, en grognant et soufflant... (Si, Si ! Cachez-vous dans un coin quand la nuit tombe, vous l'entendrez !) Le jour il vit dans un

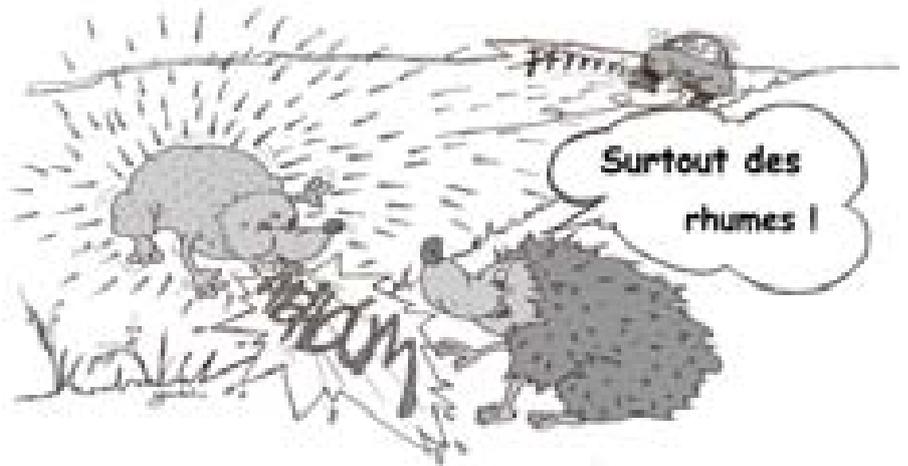
coin caché sous un tas de bois ou dans les broussailles.

Vous voulez l'aider ?

- Alors ne nettoyez pas trop vos haies, ils en ont besoin.
- N'utilisez pas de produits toxiques dans votre jardin (il existe des anti-limaces efficaces (j'ai testé !) et écologiques genre « ferramol », (commandez-le chez votre marchand, si plusieurs personnes le font, le produit sera proposé dans le magasin !)
- Epargnez-le sur la route, ne le capturez pas, c'est peut-être une maman qui cherche à manger pour ses petits...

S R

PROTEGEZ LES HERISSONS



CUMUL DES MANDATS

ET

PROFESSIONNALISATION DE L'ACTION POLITIQUE

Le journal Le Monde a, dans un article du jeudi 27 février 2007 intitulé « *Cumul des mandats* », souligné l'exception française en la matière. Il apparaît en effet que 85% des parlementaires français y cumulent plusieurs mandats contre seulement 10% en Allemagne, 13% en Grande-Bretagne, 15% en Espagne et 16% en Italie. On apprend également dans cet article (enquête TNS-Sofres de mars 2006) qu'une majorité de personnes interrogées sur la crise des institutions en attribuent la cause principale... au cumul des mandats et que depuis quelques années la hausse des indemnités des élus

locaux a été « vertigineuse ». (l'indemnité annuelle d'un conseiller général du Lot était en 2004 de 23 814 euros). Ce cumul des mandats conduit nécessairement les élus qui y recourent à travailler dans la hâte, à déléguer un certain nombre de tâches à des seconds couteaux ne disposant pas de la légitimité pour les assumer et s'exposant ainsi à d'éventuelles sanctions. L' élu tend ainsi à devenir un professionnel de l'action politique, à ne disposer que de peu de temps pour, au sein des collectivités locales, examiner avec toute l'attention qu'ils méritent les problèmes d'aménagement du territoire

et d'environnement ainsi que les difficultés rencontrées par les administrés. Espérons donc que Jacques Pouget, le nouveau conseiller général de Lalbenque, réélu avec une très large majorité de suffrages, aura à cœur de ne pas succomber aux sirènes du cumul des mandats et des rémunérations (maire, conseiller général et président de la communauté de communes), tant on devrait savoir aujourd'hui qu'argent et professionnalisation de la politique ne font pas bon ménage et que ce sont toujours l'idéal de justice et la morale qui en paient le prix fort.

Y D

JOURNEE DE RESTAURATION DU PATRIMOINE

Comme à chaque saison, l'ASEL invite la population de Lalbenque à se joindre à elle pour venir travailler quelques heures afin de remettre en état le petit patrimoine local. Ce printemps, nous allons essayer de finir une remise en état d'une ancienne citerne de récupération d'eau que nous avons commencé de rénover en janvier dernier mais dont nous n'avons pas terminé la rénovation, faute de temps et de main-d'œuvre. Cette citerne se situe sur la commune de Bach, le long du chemin de Saint-

Jacques. C'est un bel ouvrage qui mérite vraiment d'être remis en bon état pour reprendre sa fonction initiale, à savoir la récupération des eaux de pluie.

La date choisie est le **samedi 17 mai**. Nous y serons toute la journée, de 10 heures jusqu'au soir. Que les volontaires apportent outils de base pour travailler (pelles, pioches...) et surtout beaucoup de bonne volonté. Le rendez-vous est fixé à 10 heures du matin sur la place du Mercadiol de Lalbenque ou devant l'église de

Bach. De ces lieux de rendez-vous, nous partirons sur le chantier en question. Il est prévu de manger ensemble, sur place, le midi...avec grillades improvisées et autres nourritures célestes...

Pour ceux qui ne voudraient venir que l'après-midi, un rendez-vous est donné aux mêmes endroits, à 14 heures.

N'hésitez pas à venir travailler avec nous dans la bonne humeur, la convivialité et pour la sauvegarde de notre petit patrimoine.

CONFERENCE SUR LES O.G.M



À l'invitation de l'A.S.E.L, **Gilles-Eric Séralini** donnera une conférence le lundi 21 avril, à la salle des conférences de la Maison Communautaire de Lalbenque, à 20 h30 sur le thème suivant : « *Les O.G.M : enjeux économiques et effets sur la santé* ». Professeur de biologie moléculaire à l'université de Caen, Gilles-Eric Séralini travaille depuis des années sur les effets des pesticides sur la santé et sur les O.G.M. Il est également président du Conseil scientifique du Comité de Recherche et d'Information Indépendante sur le génie génétique (CRII-gen). Il est enfin expert pour le Gouvernement français et la Communauté Euro-

péenne sur la question des Organismes Génétiquement Modifiés.

Le village de Lalbenque a la chance d'accueillir un chercheur d'une telle pointure sur un sujet d'actualité aussi brûlant et qui demande un maximum d'informations pour y voir clair. Profitons de cette chance et n'hésitez pas à vous déplacer pour cette conférence.

Pour ceux et celles qui ne seraient pas libres ce soir-là, il donnera une conférence à Limogne, le samedi précédent, le 19 avril, en soirée et il sera également à la librairie «Calligramme» à Cahors le mardi 22 avril, à 18 h 30, pour une troisième

conférence avec Catherine Herbert (Docteur en médecine et Socioanthropologue à l'université de Caen) et Yves Dupont (habitant à Lalbenque et en même temps professeur émérite de Socioanthropologie, à l'université de Caen).

A la suite de leur intervention à la librairie Calligramme, ces trois intervenants signeront leurs derniers ouvrages : **Génétiquement incorrect** et **Ces OGM qui changent le monde** (Chez Flammarion) de Gilles-Eric Séralini ainsi que **Le Dictionnaire des Risques** (Chez Armand Colin) sous la direction de Yves Dupont.

Appel à soutien.

Vous êtes de fidèles lecteurs de la **CASELLE ENCHÊNÉE**, un petit périodique qui paraît tous les deux mois. La fabrication de ce petit journal qui semble plaire aux lalbenquois a un coût non négligeable. L'ASEL s'adresse à chaque lecteur pour l'inviter à adhérer à notre association ou à nous faire parvenir un soutien financier... faute de quoi ce petit journal serait appelé à disparaître.

BULLETIN D'ADHESION:10 euros/an

NOM :

Prénom :

Adresse:

Pour nous contacter:

ASEL

Mairie de Lalbenque

46 230 Lalbenque.

Tel: 05 65 31 75 91

Ou: 05 65 24 72 20 - 05 65 24 73 52

LALBENQUE

A l'initiative de L'ASEL

LUNDI 21 AVRIL A 20H30

A LA MAISON COMMUNAUTAIRE

CONFERENCE SUR LES OGM

Enjeux économiques
et effets sur la santé

PAR

Gilles-Eric

SERALINI

Professeur de biologie moléculaire à
l'université de Caen et
Président du conseil scientifique du CRII- gen

PARTICIPATION LIBRE